

2010, deux ans après le « début de la crise ».

Deux ans après le début de la crise économique et financière, au dernier trimestre 2008, cet article tente de faire le point. Fin 2008, la tendance positive sur le marché du travail wallon qui avait débuté en 2006 s'est inversée. Dans la région de Mons-Borinage, la demande d'emploi a repris à la hausse, dès début 2009, rompant ainsi avec deux années d'évolution positive. Dans le même temps, la demande de main d'œuvre sur le marché du travail s'est comprimée : le nombre d'offres diffusées par la Direction Régionale du FOREM est passé de 6060 offres en 2008 à 4944 en 2009.

C'est toutefois au niveau du chômage temporaire et de l'emploi intérim que les effets de la crise se firent sentir sur le territoire montois, tout comme de manière générale en Belgique. La comparaison des chiffres de 2010 avec 2009 montre une tendance à l'embellie sur le marché du travail : hausse des offres d'emploi diffusées par le FOREM, baisse de la demande d'emploi, reflux du chômage temporaire et reprise de l'activité intérimaire.

Ci-dessous l'évolution des différents indicateurs pour le territoire de Mons Borinage. Les phénomènes de flux et reflux sont relativement semblables à ceux observés en Wallonie, en étant toutefois moins prononcés. L'importance du secteur public et le faible développement des secteurs de l'industrie et de la construction (en comparaison à d'autres territoires wallons) rendent la région montoise moins sensible à la conjoncture. Ceci est particulièrement vrai pour l'évolution du chômage temporaire.

		1. Demandeurs d'emploi inoccupés (données au 30 juin)	2. Opportunités d'emploi (9 premiers mois)	3. Chômeurs temporaires (moyenne 1er semestre)
Mons-Borinage	2008	20710	6060	3214
	2009	21762	4944	4863
	2010	21447	5637	4263
	2008-2009	5,08%	-18,42%	51,33%
	2009-2010	-1,45%	14,02%	-12,34%
	2008-2010	3,56%	-6,98%	32,65%
Wallonie	2008-2009	5,78%	-20,09%	64,06%
	2009-2010	-1,56%	14,68%	-9,99%
	2008-2010	4,13%	-8,36%	47,67%

Sources: Le Forem (1 et 2), ONEM (3)

Selon Federgon, l'évolution nationale¹ de l'activité intérim fait apparaître une baisse du nombre moyen d'intérimaires par trimestre en 2009 par rapport à 2008 en raison de la crise économique, celle-ci davantage prononcée chez les travailleurs « ouvriers ». En septembre 2010, le secteur de l'intérim affiche une croissance de +19,11% par rapport à septembre 2009. Ce chiffre résulte d'une hausse de +24,89% dans le segment des ouvriers et de +10,98% dans le segment des employés.

Sur son site l'ONSS annonce une hausse du nombre de postes de travail salarié au premier semestre 2010 par rapport au premier semestre de l'année 2009, traduisant un « redressement du marché du travail ». Cette hausse, la première depuis 2 ans, est imputée à l'amplification

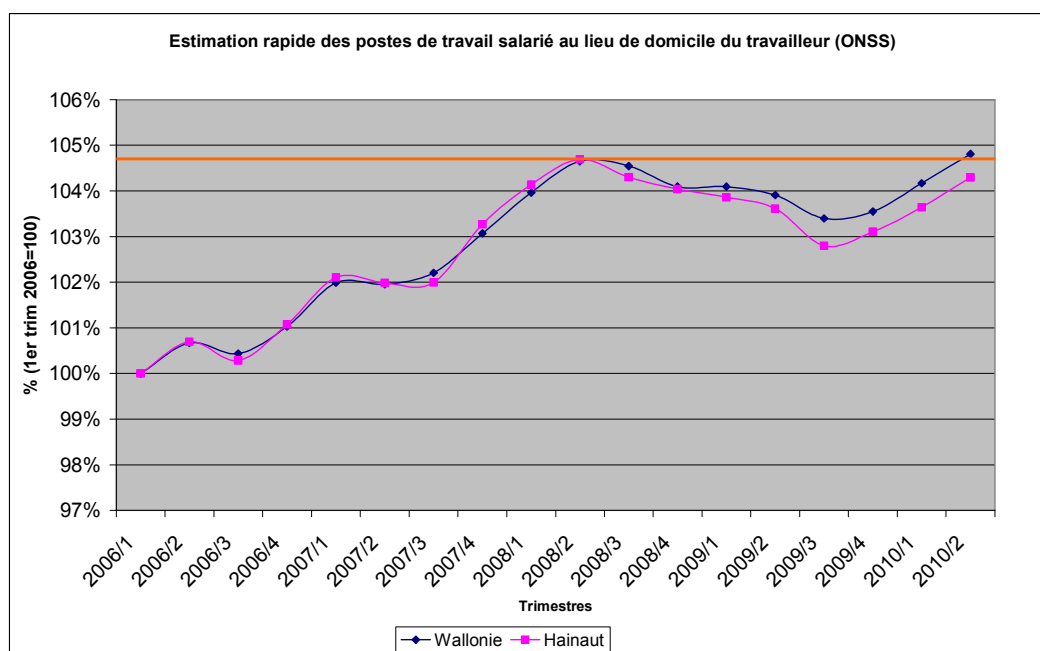
¹ Les données relatives à l'intérim ne sont pas disponibles au niveau local.

constante de l'emploi via les dispositifs « titres-services », à la baisse du chômage économique et à la reprise du travail intérimaire, notamment pour les ouvriers. L'évolution de ces deux derniers indicateurs indique une reprise, au niveau national, de l'emploi dans la construction et l'industrie.

Toutefois les effets de la crise ne sont pas forcément passés : l'emploi dans le secteur secondaire reste en-deçà de son niveau de 2008, les secteurs du « transport et entreposage », celui de « l'information et de la communication » et celui des « activités financières et d'assurance » ressentent encore les effets de la crise (www.onss.fgov.be).

Si ces indicateurs relatifs au marché du travail (demande d'emploi, offre d'emploi, chômage temporaire) témoignent d'une amélioration de la situation par rapport à 2009, la situation reste cependant moins favorable par rapport à celle de 2008 (voir tableau ci-dessus).

Un indicateur revient toutefois au niveau d'avant la crise en Wallonie: le volume de postes de travail salariés. Toutefois en Hainaut celui-ci reste encore en-deçà de la situation à juin 2008 (sources : ONSS – estimations rapides).



Sources : données ONSS – www.onss.fgov.be

D'autres indicateurs semblent indiquer une tendance à la reprise de l'emploi. Le FOREM, dans une analyse datée d'octobre 2010, passe une douzaine d'indicateurs en revue afin d'évaluer les effets de la crise sur le marché de l'emploi en Wallonie (www.leforem.be). Parmi ces indicateurs, notons l'évolution à la hausse entre 2009 et 2010 des dispositifs publics tels que les PTP et les PFI, et ce après une baisse entre 2008 et 2009.

L'année 2010 marque donc clairement des signes de reprises. La prudence reste toutefois de mise. Il est nécessaire que la croissance de l'emploi soit suffisante que pour absorber la réserve de main d'œuvre et faire ainsi baisser le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés².

² Une croissance de l'emploi ne s'accompagne pas forcément d'une baisse de la demande d'emploi : entre 2002 et 2008, l'emploi wallon a progressé de manière continue mais c'est seulement entre 2006 et 2008 que le nombre de demandeurs d'emploi a décliné.

Dans le secteur secondaire, l'activité reprend après un sévère ralentissement. On peut émettre l'hypothèse que la reprise traduit d'avantage un mouvement de « reflux » qu'un réel développement. Autre source de croissance de l'emploi : les emplois titres-services. Leur nombre croît de manière continue depuis plusieurs années. Il est fort probable que cette croissance fléchisse dans les années à venir sous l'effet d'un tarissement de la demande de service et d'un moindre soutien public dans le cadre de probables politiques d'austérité.

Enfin, dans son communiqué de presse du 26 novembre 2010, la Direction générale Statistique et Information économique du Service Public Fédéral de l'Economie publiait les résultats de l'Enquête sur les Forces de Travail. Contrairement aux sources administratives présentées ci-dessus, les données d'enquête ne révèlent pas encore de véritable retournement de tendance : le nombre de chômeurs (au sens du Bureau International du Travail) continue d'augmenter tandis que le nombre de personnes à l'emploi diminue entre le premier semestre 2009 et le premier semestre 2010.